

Marianne DOURY, *Argumentation. Analyser textes et discours*

Paris, A. Colin, coll. Portail, 2016, 192 pages

Luciana Radut-Gaghi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11698>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2017

Pagination : 445-446

ISBN : 9782814305076

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Luciana Radut-Gaghi, « Marianne DOURY, *Argumentation. Analyser textes et discours* », *Questions de communication* [En ligne], 32 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 11 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11698>

Marianne Doury, *Argumentation. Analyser textes et discours*

Paris, A. Colin, coll. Portail, 2016, 192 pages

Rédiger un ouvrage sur l'argumentation aujourd'hui est à la fois risqué et audacieux. Risqué parce que le sujet a déjà été abordé de manière exhaustive, savante et pédagogique. Audacieux parce qu'écrire après les pionniers du domaine signifie intéresser le public tout en apportant de nouveaux éléments. Marianne Doury réussit cet exploit par la simplification et la précision.

L'ouvrage propose donc une méthode d'analyse des arguments dans le discours, à l'attention de « tout étudiant » (p. 6) intéressé par le sujet et n'ayant pas de connaissances dans le domaine. Le lecteur averti ne trouvera pas ici une approche originale de l'argumentation. Le premier chapitre pose les jalons de la conception de l'argumentation qui est considérée par l'auteure. La première source citée est, sans surprise, le *Traité de l'argumentation* de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (Paris, Presses universitaires de France, 1958), qui a rouvert ce champ d'études et d'intérêt scientifique. Marianne Doury se place également dans la lignée de Stephen Toulmin, Jacques Moeschler, Oswald Ducrot, Christian Plantin, Marc Angenot, Nadine Gelas et Michael Billig. Dans l'énumération des définitions savantes, elle semble ne pas trancher entre la conception linguistique de l'argumentation d'Oswald Ducrot et l'argumentation rhétorique de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca. Elle retient l'importance de « l'existence d'un conflit d'opinions, d'un problème à résoudre » (p. 15), soulignée par l'approche pragmatodialectique de l'argumentation de Frans van Eemeren et Peter Houtlosser (« Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique », pp. 45-75, in : Moirand S., Doury M., dirs, *L'Argumentation aujourd'hui*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2004). Une mise au point essentielle est pourtant faite (p. 16) : « L'argumentation n'est pas qu'"accidentellement" langagière : elle n'est pas *avant tout* une activité de pensée, ou une structure logique qu'il s'agirait de dépouiller de ses oripeaux langagiers pour atteindre son essence véritable. L'argumentation se développe dans et par le langage, elle lui est coextensive ».

Une attention particulière est accordée à la relation entre argumentation et persuasion et à la place du contre-discours dans l'argumentation. Marianne Doury embrasse la théorie de Marc Angenot (*Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Éd. Mille et une nuits, 2008) selon qui l'argumentation ne devrait se définir que marginalement par la persuasion. La

discussion argumentative, la participation aux débats, ne se fait pas nécessairement avec l'objectif de « faire bouger des convictions » (p. 18). À part la visée persuasive, l'auteure identifie trois autres objectifs de l'argumentation : la fonction cognitive, le rôle identitaire et la fonction relationnelle (pp. 20-21).

Dernière pierre nécessaire à l'édifice : le désaccord : « La confrontation entre un discours et un contre-discours peut se faire aussi bien sur le mode conflictuel que sur le mode coopératif » (p. 22). L'acceptation de l'autre, dans le plus virulent des débats, est un mode de coopération, rappelle Marianne Doury. Les situations les plus intéressantes à analyser sont sans doute les « discours argumentés monologiques », où le « contexte argumentatif » (Michael Billig) est fait des contre-discours auxquels l'orateur se rapporte. Tout le troisième chapitre est dédié au contre-discours et organisé en quatre temps : l'antilogie et la doctrine des discours doubles ; les mouvements argumentatifs dédiés au traitement du contre-discours ; le raisonnement par l'absurde, l'argumentation par le ridicule ; la stratégie de l'homme de paille.

L'organisation de l'ouvrage facilite l'accès du lecteur aux détails de l'analyse : une entrée en la matière, des « observations et analyses », des encadrés de notions-clés, des exercices en fin de sous-chapitres. Le choix de partir des exemples pour déduire des notions-clés est judicieux pour le lecteur non initié à l'art de l'argumentation, car il lui trace une voie de la démonstration bien claire. Néanmoins, le lecteur plus averti ressent le besoin de se positionner dans un glossaire (bien disponible en version numérique sur le site web de l'éditeur) ou une liste récapitulative des notions.

La simplification que nous évoquions plus haut sera peut-être bénéfique à la circulation de cet ouvrage, que nous pouvons comparer par la démarche d'ensemble au *Manuel de polémique. Cours et exercices de rhétorique* de Stéphane Muras (Paris, Éd. du Relief, 2013). Il nous semble que ce dernier, fort complet, noie l'apprenti rhétoricien auquel il s'adresse dans une liste de 64 argumentaires, même s'il propose de manière didactique des exercices et des corrigés (en plus), tout comme l'ouvrage de Marianne Doury. L'auteure se démarque explicitement des 50 entrées de dictionnaire de Christian Plantin (*Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS Éd., 2016) et les réduit à « un petit nombre » (p. 30). Elle distingue trois types d'arguments, présentés dans le quatrième chapitre : les argumentations fondées sur la ressemblance, les argumentations fondées sur la causalité, les argumentations fondées sur les personnes.

L'utilisation de corpus originaux (enregistrements par l'auteur dans des commerces de presse, affiches, slogans et actions militantes de par le monde, dialogues cinématographiques, aux côtés de corpus médiatiques plus classiques) apporte une touche de fraîcheur à l'analyse argumentative qui est le plus souvent appliquée à des débats politiques télévisés.

Remarquons que les auteurs dans le domaine de l'argumentation hésitent ou évitent de produire du contenu scientifique normatif. Marianne Doury précise dès le début de son ouvrage que ce dernier « ne prétend pas guider la production d'argumentation » (p.5). Cette mise en garde est, à notre sens, une distance que l'on prend par rapport aux propagandistes de toute sorte, de nos jours et d'antan, et de leurs guides de bonnes pratiques. Ainsi Marianne Doury, pas plus que les autres auteurs du domaine, ne s'attaque-t-elle point aux faux raisonnements rhétoriques, aux arguments parfois non logiques que l'on peut trouver dans les discours publics.

L'ouvrage papier bénéficie d'un complément en ligne, qui aborde la structure de l'argumentation et le fait d'un point de vue relativement technique, linguistique. L'éditeur a peut-être senti le besoin d'écarter ce texte de 16 pages, qui aurait par ailleurs pu équilibrer la partie 4, trop courte par rapport aux autres (26 pages pour la partie introductive, 46 pages pour l'articulation du discours et du contre-discours, 64 pages pour les principaux ressorts de l'argumentation et seulement 26 pour le langage de l'argumentation). Nous trouvons en ligne un glossaire, fort utile pour l'apprenti analyste de l'argumentation, ainsi qu'une bibliographie de 20 références, qui, elle, aurait bien pu figurer dans la version papier de cet ouvrage qui peut lui-même devenir une référence dans le domaine. Et puisqu'on s'adresse aujourd'hui aux étudiants pressés, habitués aux ressources électroniques : une version numérique enrichie de certaines parties aurait pu être proposée en ligne, vidéos, images, schémas dynamiques à l'appui.

Luciana Radut-Gaghi

LDI, université de Cergy-Pontoise, F-95000
luciana.radut-gaghi@u-cergy.fr

Astrid GUILLAUME, dir., *Traduction et implicites idéologiques*
Besançon, Éd. La Völva, coll. Langues, signes et cultures, 2016, 206 pages

Faisant suite au volume intitulé *Idéologie et Traductologie* (Astrid Guillaume, dir., Paris, Éd. L'Harmattan, 2016), *Traduction et implicites idéologiques* rassemble une partie des interventions d'un colloque international tenu en

Sorbonne en février 2016, précédées d'un « Avant-propos » (pp.5-12) signé par Astrid Guillaume et d'une « Préface » (pp. 13-20) rédigée par Michaël Oustinoff. L'ouvrage – qui examine de près non seulement divers cas de transposition d'un système de signes linguistiques vers un autre, mais aussi des exemples de passage des combinaisons de signes propres à une langue vers un système de signes de nature distincte, disons du genre de l'image – privilégie « des thématiques et problématiques précises, qui permettent de faire émerger des implicites idéologiques » (p. 5). Au-delà de l'« Avant-propos » et de la « Préface », les onze contributions offertes aux lecteurs sont groupées, à raison de trois ou quatre par section, en trois grands chapitres – ou parties – dépendant strictement des domaines dans lesquels elles s'inscrivent. La Partie I, Sciences et techniques (Théorisation ; Langue scientifique ; Traduction assistée par ordinateur ; Internet) contient quatre textes : « Symptômes idéologiques dans le jeu de la traduction » (pp. 23-38), rédigé par Frédéric Le Gouriérec de l'université de Poitiers ; « Idéologie et traduction scientifique » (pp. 39-64), signé par Serge Tchougounnikov de l'université de Bourgogne (Dijon) ; « Traduction assistée par ordinateur et artificialisation du traducteur » (pp. 65-78), dû à Romain Rivaux de la Florida Atlantic University ; « La traduction collaborative activiste 2.0 » (pp. 79-104), rédigé par Raúl Ernesto Colón Rodríguez de l'École de traduction et d'interprétation de l'université d'Ottawa (Canada) ; la Partie II, Sociétés et politiques (Guerre et crises ; Société ; Droit), se compose de trois textes : « Traduction des identités politiques en crise » (pp. 107-119), dû à Munaf Abbas des universités Teshreen à Lattaquié/Lyon (Syrie/France) et Ramia Ismail de l'université Lyon 2 ; « Traduction et chevaux de Troie idéologiques » (pp. 121-134) écrit par Isabelle Collombat de l'université Laval (Québec) ; « Traduction et métaphores juridiques » (pp. 135-152), signé par Corina Veleau de l'université Lyon 2 ; enfin, la Partie III, Arts et culture (Cinéma ; Patrimoine ; Théâtre) réunit quatre textes : « Implicite idéologique dans le cinéma » (pp. 155-165) rédigé par Elodie Hui-Yun Hsu de Wenzao Ursuline University of Languages-Kaohsiung (Taiwan) ; « Valeurs humanistes et traduction de films à l'international » (pp.167-176), dû à Isabel Cómite de l'université de Malaga (Espagne) ; « Patrimoine culturel et implicites idéologiques » (pp.177-189), signé par l'artiste peintre Alfredo Vega Cárdenas ; « Théâtre et implicites idéologiques » (pp. 191-206), rédigé par l'auteur dramatique Bertrand Marie Flourez.

La simple lecture des titres énumérés nous conduit à l'idée qu'une mutation a eu lieu dans la conception qu'on avait, au milieu du siècle dernier, et même longtemps après, de ce qu'était la traduction, de ce